



Rapport d'évaluation CCMC 13092-R

RÉPERTOIRE NORMATIF : 06 16 29.01
Publié : 2002-11-01
Réévalué : 2010-04-16
Réévaluation : 2011-11-01
Réévaluation en cours

Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech

1. Opinion

Le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC) est d'avis que le produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech », lorsqu'il est utilisé comme couche de pose d'isolation acoustique selon les conditions et restrictions énoncées à la section 3 du présent rapport, est conforme au Code national du bâtiment 2005 :

- l'alinéa 1.2.1.1. 1)a) de la division A, lorsqu'on emploie les solutions acceptables suivantes de la division B :
 - Note d'annexe A-9.11.1.1. 1) Indice de transmission du son.

Cette opinion est fondée sur l'évaluation, par le CCMC, des éléments de preuve techniques fournis à la section 4.1 par le titulaire du rapport.

La décision n° 04-17-121 (13092-R) autorisant l'utilisation de ce produit en Ontario, sous réserve des modalités qu'elle contient, a été rendue par le ministre des Affaires municipales et du Logement le 2004-10-15 (révisée le 2009-08-12) en vertu de l'article 29 de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment* (consulter la décision pour connaître les modalités). Cette décision est assujettie à des examens ainsi qu'à des mises à jour périodiques.

2. Description

Le produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech » est une couche de pose fabriquée à partir de fibres non tissées aiguilletées de polypropylène et de polyester choisies et d'un polyéthylène.

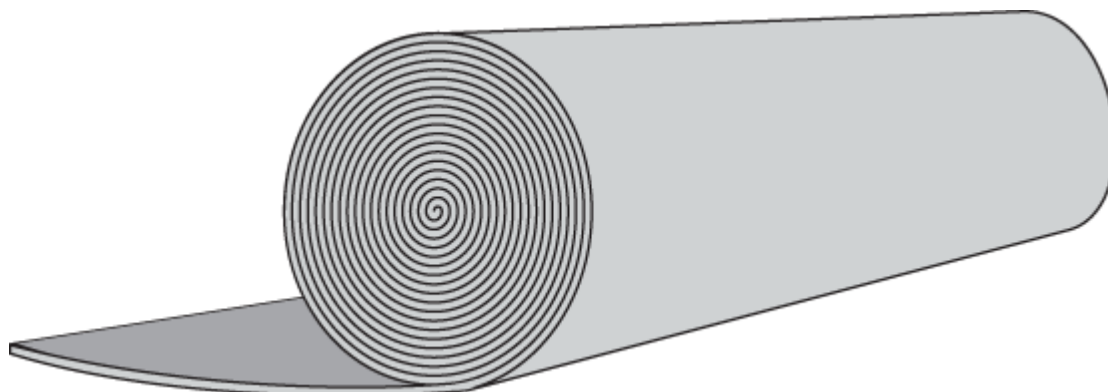
Le produit est offert dans les épaisseurs suivantes : 3,23 mm, 5,03 mm, 6,61 mm et 3,369 mm. La longueur des rouleaux varie de 13 m à 17,28 m, et la largeur, de 1070 mm à 1648 mm.

3. Conditions et restrictions

L'opinion sur la conformité fournie par le CCMC à la section 1 se limite à l'utilisation du produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech » conformément aux conditions et restrictions énoncées ci-après.

- Le produit peut être utilisé sur du béton ou des supports de revêtement de sol en bois.
- Le produit doit être collé au support de revêtement de sol.

- L'installation du produit doit être conforme aux exigences du manuel technique publié en octobre 2002 par Soleno Textiles Techniques Inc.
- Avant d'être fixé au support de revêtement de sol, le produit doit préalablement séjourner pendant 48 heures dans la pièce où il sera installé.
- Les revêtements de sol comme les carreaux de céramique ou le bois dur peuvent être posés sur le produit « Céramitech », conformément au manuel technique de Soleno Textiles Techniques Inc.
- Les joints du produit doivent être scellés avec du ruban adhésif.
- Chaque rouleau doit être étiqueté ou estampillé de manière à fournir clairement l'information suivante : le nom du fabricant et la mention CCMC 13092-R.



4. Éléments de preuve techniques

Le guide technique du CCMC sur le produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech » décrit la nature des éléments de preuve techniques requis par le CCMC afin de lui permettre d'évaluer si un produit constitue une solution acceptable ou une solution de rechange, conformément au CNB 2005. Le titulaire du rapport a soumis les résultats d'essais au CCMC pour fins d'évaluation. Les essais ont été menés par des laboratoires indépendants reconnus par le CCMC. Les résultats d'essai correspondants se rapportant au produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech » sont résumés ci-après.

4.1 Données relatives à la conformité au CNB 2005 sur le produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech » et qui sous-tendent l'opinion émise par le CCMC à la section 1

4.1.1 Exigences relatives aux matériaux

Tableau 4.1.1.1 Propriétés physiques du produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech »

Propriété	Unité de mesure	Résultat			
		Tech 3500	Tech 5000	Tech 7000	Céramitech
Longueur	mm	17 300	17 280	17 300	13 000
Largeur	mm	1630	1648	1630	1070
Épaisseur hors tout	mm	3,23	5,03	6,61	3,36
Masse surfacique de base	g/m ²	378,1	536,3	1056	434,4
Résistance à la déchirure (sens machine)	N	536,6	892,8	1853	577,7
Résistance à la déchirure (sens transversal)	N	765,1	1261	2528	656,1

4.1.2 Exigences de performance

4.1.2.1 Performance acoustique

Pour les essais acoustiques, le produit a été installé dans des ensembles plancher/plafond. L'indice de transmission du son in situ (FSTC) a été déterminé conformément à la norme ASTM-E 413-04, « Classification for Rating Sound Insulation », en utilisant les résultats des essais réalisés selon la norme ASTM-E 336-09, « Measurement of Airborne Sound Attenuation between Rooms in Buildings ».

Les valeurs d'essai indiquées ne concernent que les systèmes complets évalués. Le présent rapport d'évaluation ne présente aucun indice acoustique pour la couche de pose seule.

De plus, le fabricant a soumis des ensembles plancher/plafond à des essais facultatifs pour en déterminer l'indice d'isolement aux bruits d'impact in situ (FIIC). L'indice FIIC a été déterminé conformément à la norme ASTM-E 989-06, « Determination of Impact Insulation Class (IIC) », en utilisant les résultats des essais effectués selon la norme ASTM-E 1007-04e1, « Field Measurement of Tapping Machine Impact Sound Transmission Through Floor-Ceiling Assemblies and Associated Support Structures ».

Tableau 4.1.2.1.1 Résultats des essais menés sur le produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech »


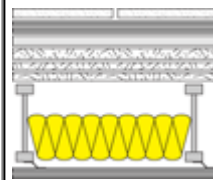
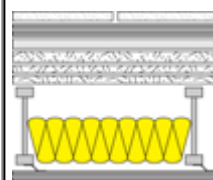
Éléments de l'ensemble	FSTC	FIIC	Profil
Carreaux de céramique : <ul style="list-style-type: none"> • lit de mortier • Céramitech • dalle de béton de 203 mm 	58	56	
Carreaux de céramique : <ul style="list-style-type: none"> • contreplaqué de 9,5 mm • contreplaqué de 12,7 mm • Céramitech • chape de béton de 38,1 mm • panneaux de copeaux de 20,3 mm • solives de bois ajourées 2000TM de 330 mm fixées à entraxe de 406 mm • isolant cellulosique pulvérisé d'une épaisseur de 152 mm • profilés métalliques souples de 13 mm fixés à entraxe de 610 mm et posés perpendiculairement aux solives • plaque de plâtre de type X de 15,9 mm 	59	60	
Plancher de bois : <ul style="list-style-type: none"> • adhésif AD-316 • membrane Tech 3500 • adhésif AD-316 • chape de béton de 38,1 mm • panneau de fibres isolant • contreplaqué de 15,9 mm • solives en I • isolant en fibre de verre • profilés métalliques souples de 13 mm fixés à entraxe de 406 mm • 2 plaques de plâtre de type X de 15,9 mm 	58	59	

Tableau 4.1.2.1.1 Résultats des essais menés sur le produit « Tech 3500, Tech 5000, Tech 7000 & Céramitech » (suite)



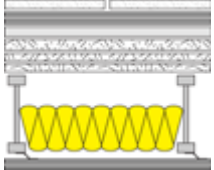
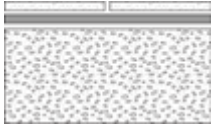
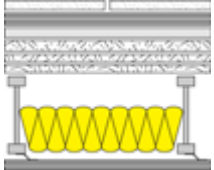
Éléments de l'ensemble	FSTC	FIIC	Profil
Plancher de bois : <ul style="list-style-type: none"> adhésif AD-316 membrane Tech 3500 adhésif AD-316 dalle de béton de 203,2 mm 	58	58	
Plancher de bois : <ul style="list-style-type: none"> adhésif AD-316 membrane Tech 5000 adhésif AD-316 dalle de béton de 203,2 mm 	56	59	
Plancher de bois : <ul style="list-style-type: none"> lambourdes de bois de 15,9 mm x 89 mm membrane Tech 5000 chape de béton de 38,1 mm panneau de fibres isolant contreplaqué de 15,9 mm solives en I isolant en fibre de verre profilés métalliques souples de 13 mm fixés à entraxe de 406 mm 2 plaques de plâtre de type X de 15,9 mm 	59	60	
Plancher de bois : <ul style="list-style-type: none"> adhésif AD-316 membrane Tech 7000 adhésif AD-316 dalle de béton de 203,2 mm 	56	60	
Plancher de bois : <ul style="list-style-type: none"> lambourdes de bois de 15,9 mm x 89 mm membrane Tech 7000 chape de béton de 38,1 mm panneau de fibre isolant contreplaqué de 15,9 mm solives en I isolant en fibre de verre profilés métalliques souples de 13 mm fixés à entraxe de 406 mm 2 plaques de plâtre de type X de 15,9 mm 	59	62	

Tableau 4.1.2.1.2 Résultats des essais menés sur le produit « Céramitech » selon la norme ASTM-C 627, « Evaluating Ceramic Floor Tile Installation Systems Using the Robinson-Type Floor Tester »

Éléments de l'ensemble	Résultat de l'essai	
<ul style="list-style-type: none"> coulis hydraulique modifié aux polymères carreaux de céramique de 300 mm x 300 mm adhésif supérieur Céramitech adhésif inférieur dalle de béton de 51 mm d'épaisseur faite de béton prémélangé 	Aucun dommage : 5 premiers cycles	Rupture du système : 7 ^e cycle

Le produit « Céramitech » peut-être employé dans les applications résidentielles et commerciales à faible circulation.

Titulaire du rapport : Soleno Textiles Techniques Inc.
160, Route 133
C.P. 837
St-Jean-Sur-Richelieu QC J2X 4J5
Tél. : 450-839-0001
Télééc. : 450-889-0732

Usine(s) : St-Jean-Sur-Richelieu, Québec

Le présent rapport est produit par le Centre canadien de matériaux de construction, un programme de l'Institut de recherche en construction, Conseil national de recherches du Canada. Le rapport doit être lu dans le contexte du Recueil d'évaluations de produits du CCMC dans sa totalité, y compris mais non de façon limitative l'introduction qui contient des informations importantes concernant l'interprétation ainsi que l'utilisation des rapports d'évaluation du CCMC.

Les lecteurs doivent s'assurer que ce rapport est à jour et qu'il n'a pas été annulé ni remplacé par une version plus récente. Prière de consulter le site <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/services/jrc/ccmc.html> ou de communiquer avec le Centre canadien de matériaux de construction, Institut de recherche en construction, Conseil national de recherches du Canada, 1200, chemin de Montréal, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Téléphone : 613-993-6189 Télécopieur : 613-952-0268.

Le CNRC a évalué le matériau, produit, système ou service décrit ci-dessus uniquement en regard des caractéristiques énumérées ci-dessus. L'information et les opinions fournies dans le présent rapport sont destinées aux personnes qui possèdent le niveau d'expérience approprié pour en utiliser le contenu. Le présent rapport ne constitue ni une déclaration, ni une garantie, ni une caution, expresse ou implicite, et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ne fournit aucune approbation à l'égard de tout matériau, produit, système ou service évalué et décrit ci-dessus. Le CNRC ne répond en aucun cas et de quelque façon que ce soit de l'utilisation ni de la fiabilité de l'information contenue dans le présent rapport. Le CNRC ne vise pas à offrir des services de nature professionnelle ou autre pour ou au nom de toute personne ou entité, ni à exécuter une fonction exigible par une personne ou entité envers une autre personne ou entité.